

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 220

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de Février 1902.

Naissances.

Février. — Du 2. Maudru, Jules-Auguste, fils d'Auguste, employé de commerce, et de Marie-Joséphine-Amélie née Desbœufs, de Vernois-le-Fol. — Du 2. Garraux, Lydie-Emilia, fille d'Adolphe, négociant, et de Marie-Aline née Meyer de Malleray. — Du 3. Vallat, France-Julia-Thérèse, fille de Jules, journalier, et de Adeline Julia née Dubois, de Bure. — Du 6. Zanetton Raphaël, fils de Mansueto, faiseur de ressorts, et de Clélia née Daldin, de Moriago, Italie. — Du 8. Bélet, Jeanne-Suzanne, fille de Pierre, représentant de commerce et de Julie née Salomon, de Montignez. — Du 13. Gailer Anna, fille de François, tonnelier, et de Marie née Richter, de Humbach, Bavière. — Du 14. Schmitzberger Charles, fils de Michael, brasseur, et de Graf Maria née Frank, de Raenkam, Bavière. — Du 16. Bouvier, Charles-Louis, fils de Charles, employé, et de Melina-Julia née Donzé, de St-Ursanne. — Du 17. Anthony, Jean-Marcel, fils de Jean, employé, et de Anna Barbe née Neukomm, de Petit-Lucelle. Sœur. — Du 22. Beuret, Célestin-Léon, fils de Charles, journalier, et de Aline née Bélat, des Breuleux. — Du 23. Oser, François-Emile, fils d'Emile, maître-boucher, et de Marie née Buchwalder, de Bâle. — Du 25. Wittmer Julien, fils de Pierre, horloger, et de Virginie née Montavon, de Vendlincourt. — Du 28. Lavocat, Jules-Eenri, fils de Charles, ouvrier-mécanicien, et de Bertha-Virginie née Taillard, de Poinçon-les-ayls, Haute-Marne, France.

Mariages

Février. — Du 3. Parietti François, gypseur, de Bosco Valtravaglia, Côme, Italie, et Grenouillet Marie-Anne, employée de bureau, de Lyaufant, Haute-Saône, France. — Du 24. Canonica Joseph, plâtrier, de Bidogno, Tessin, et Beley Marie-Mathilde, horlogère, de Vandoncourt, Doubs, France.

Décès

Février. — Du 5. Comment Louis, de Bonfol, né en 1832. — Du 8. Joray Xavier, doreur, de Pleigne, né en 1859. — Du 12. Fridelance, Charles-Edmond, fils de Jules et de Emma née Jodry, de Beurnevésin, né en 1901. — Du 15. Hofstetter, Marie-Anne née Barbezat, de Niderönz, Berne, née en 1840. — Du 17. Jeannerat Marthe, fille de Joseph et de Marie-Magdeleine née Voisard, de Montfaucon, née en 1891. — Du 19. Menoud-dit-Gendre Louise, fille de Raoul et de Lucie née Baillif, de Neuchâtel, née en 1901. — Du 19. Thierry Madeleine, née Ourdouère, de Chabeuil, Drôme, France, née en 1832. — Du 21. Bouvier, Charles-Louis, fils de Charles et de Julia née Donzé, de St-Ursanne, né en 1902. — Du 25. Voillat Marie, née Rossé, ménagère, de Fontenais, née en 1844. — Du 27. Courbat Xavier, rentier de Buix né en 1829.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 218

du Pays du Dimanche

855. CHARADE FANTAISIE

Car + bone ou bonne = carbone.

856. DEVISE

« Qui veut peut. »
Seigneurs de Pierrefonds.

857. MOTS EN VERRE.

L A R M E
E M A I L
R I S
S
L I S
G E N T E

858. ANAGRAMME.

Epines. Peines.

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Liline et Valentin à Courrendlin ; Joseph Benchat fils, instituteur à Sonvillier ; Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Un bourgeois de Mettemberg ; Sésostriis à Damphreux ; Carmen Sylva à Montier.

863. LANGAGE FRANÇAIS.

Quelle est l'origine de cette réflexion :
L'heure de relevée.

864. MOT CARRÉ.

X X X X X X	1. Fleur.
X X X X X X	2. Valoir.
X X X X X X	3. Connaissent.
X X X X X X	4. Poésie triste.
X X X X X X	5. Ancienne monnaie.
X X X X X X	6. Vaisseau sanguin.

865. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES.

Rétablir la phrase suivante en remplaçant les
* par les voyelles correspondantes :

L* b**n q**n p*ns* s*r n*tr* c*mpt* n**s
*bl*g* l*s*pl*s*s**r*nt * l* m*r*t*r.

866. LOGOGRIPE DÉCROISSANT.

— Intelligente ou non, étroite ou généreuse,
L'âme dans mon entier, je crois, se peint toujours.
— Coupe un pied : il le faut moins à de vains

Qu'à la vertu. — Retranche! encor : impétueuse
Son onde dans le Rhône achèvera son cours.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi
soir, 1^{er} avril prochain.

Publications officielles

Cavalerie. — Il est porté à la connaissance des cavaliers bernois que les amortissements pour 1901 peuvent être touchés dès aujourd'hui aux recettes de district respectives.

Mises au concours.

La place de *Chef de section*, pour les communes de Grellingue, Duggingen, Nenzlingen.

Les postulants doivent se faire inscrire chez M. le major F. Béchir jusqu'au 25 courant.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Assemblée paroissiale le 23 à 4 1/2 h. du soir à la maison d'école pour passer les comptes, voter le budget, renouveler les autorités.

Courtedoux. — Le lundi 31 à 4 h. pour passer les comptes, statuer sur la participation de la commune à la création de l'asile pour le relèvement des buveurs, autoriser le conseil à passer acte de ventes de terrains, nommer un membre de la commission de surveillance du laupier.

Courrendlin. — Assemblée paroissiale le 23 après l'office divin pour passer les comptes et voter le budget.

Corgémont. — Assemblée bourgeoise le 24 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget, s'occuper d'une demande de prise d'actions du funiculaire St-Imier-Sonnenberg, nommer le secrétaire-caissier.

Goumois. — Le lundi 24 à 9 h. pour passer les comptes, décider si la commune participera à la création de l'asile pour les buveurs.

Lajoux. — Samedi 29 à 2 h. pour passer les comptes, décider la participation de la commune à la création de l'asile pour les buveurs.

Mervelier. — Assemblée paroissiale le 23 mars à 3 heures pour passer les comptes, renouveler les autorités et voter le budget.

Montmelon. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes, décider si l'on participera à la création de l'asile pour les buveurs, et voter un subside à la paroisse.

Noirmont. — Le jeudi 27 à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper de la révision du règlement de jouissance, de la construction de rigoles pavées et de concession de terrains.

Pleigne. — Le 23 pour passer les comptes, voter le budget, s'occuper de la création de l'asile des buveurs, plaider les bergeries, etc...

Soubey. — Le 23 à 2 h. pour passer les comptes, voter un subside pour l'établissement pour les buveurs.

Soyhières. — Assemblée bourgeoise le 23 à 1 h. pour passer les comptes, voter le budget et nommer le secrétaire.

Bons mots

Rapineau a deux dents qui le font beaucoup souffrir.

Il se décide à aller chez un patricien auquel il demande à combien lui reviendra l'extraction de ses deux molaires.

— Dix francs la première et cinq francs la seconde, répond le dentiste.

— Eh bien, alors, arrachez-moi seulement la seconde pour aujourd'hui.

Catherine conduit au petit lycée deux jeunes potaches dont l'aînée a huit ans.

— Dites donc, Catherine, lui demande ce dernier, une supposition que vous auriez à vous marier, lequel aimeriez-vous mieux de Gustave et moi ?

Un anarcho. — Un anarchiste, bien connu, filé par la Sureté, se voit en pleine rue apposer sur l'épaule la main d'un policier.

— Malheureux ! s'écrie-t-il, ne me touchez pas, je suis enragé, je vais chez Pasteur. Le policier court encore.

Cote de l'argent

du 19 Mars 1902

Argent fin en grenailles. fr. 96. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base

pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 98. — le kilo

Editeur-Imprimeur : G. Moritz, gérant.